

Lettre d'information n°11

Vendeuvre sur Barse,  
Le 15 octobre 2014

## Thème du trimestre : nos équipements électriques et électroniques

Au cours d'une journée, nous utilisons de nombreux équipements électriques et électroniques. A commencer par le radioreveil puis la cafetière, le micro-ondes et le réfrigérateur. Ensuite, nous sommes connectés à nos téléphones, tablettes, ordinateurs, téléviseurs...

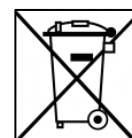


Ces appareils font partie de notre quotidien.

Lorsque l'on souhaite s'en séparer, ces objets deviennent des **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)**.

### Ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle.

Il est primordial de trier ces DEEE car ils contiennent des matières dangereuses pour notre santé et notre environnement.



### Et de plus ils sont valorisés !

### Quelles solutions s'offrent à nous pour se séparer de ces DEEE ?

- Si l'appareil **fonctionne encore**, nous pouvons le **donner** à un particulier, à une association caritative... ; nous faisons ainsi un **geste solidaire**.
- Si l'appareil ne fonctionne plus :



**Est-il réparable ???**

- o Pour tout achat d'un appareil électrique neuf, **les distributeurs ont pour obligation de reprendre gratuitement l'appareil usagé du même type** : c'est le système du « **1 pour 1** » ;
- o S'il s'agit d'un **petit appareil ou d'un composant**, des **meubles de collecte** prévus à cet effet sont disponibles dans certains magasins (piles, ampoules, téléphones portables...) : c'est le système du « **1 pour 0** » ;
- o Nous pouvons le déposer en déchèterie, à l'endroit prévu à cet effet.



DEEE

L'éco-participation que nous réglons lors de l'achat de ces équipements électriques, ou électroniques, permet aux éco-organismes d'organiser la collecte et le traitement de ces **DEEE**.

**Rappelons-nous que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

Au quotidien triions malin !

## Horaires déchèteries

Les horaires d'ouverture des déchèteries varient avec le changement d'heure national.

Les horaires d'été sont en rouge

Passage à l'heure d'hiver le lundi 27 octobre 2014

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Brienne le Château		14h/17h 15h/18h	9h/12h		14h/17h 15h/18h	9h/12h 14h/17h 15h/18h
Lusigny sur Barse	9h/12h 9h/12h			15h/18h	9h/12h 9h/12h	9h/12h 14h/17h 15h/18h
Piney		9h/12h 9h/12h		15h/18h	9h/12h 9h/12h	9h/12h 9h/12h
Vendeuvre sur Barse		14h/17h 15h/18h		9h/12h		14h/17h 15h/18h

**Dernier véhicule accepté 10 minutes avant la fermeture, soit 11h50 et 16h50 ou 17h50.**

**Cela pour que les agents puissent ranger et nettoyer afin de mieux vous accueillir le jour suivant.**

### L'enquête

Si vous n'avez pas encore répondu à l'enquête, il est **impératif de vous faire connaître** auprès des services du SIEDMTO.

Pour cela :

- **Demandez à recevoir le questionnaire par courriel à l'adresse : [enqueteurs@orange.fr](mailto:enqueteurs@orange.fr)**
- **Contactez le syndicat au 03 25 41 08 03**

Si vous ne répondez pas à l'enquête, vous ne serez pas livrés en bacs roulants.

**A compter de 2015,**  
**seuls les bacs roulants pucés, fournis par le syndicat, seront collectés.**

### La livraison des bacs roulants

Celle-ci a commencé au mois d'août.

La taille du bac qui vous est livré dépend des informations collectées lors de l'enquête.

En effet, le volume de votre bac roulant est fonction du nombre de personnes déclaré dans votre foyer.

Si vous n'êtes pas présents lors de la livraison, un **avis de passage** est déposé dans votre boîte aux lettres vous invitant à prendre contact avec le SIEDMTO pour fixer un rendez-vous pour une nouvelle livraison.

Depuis la visite de l'enquêteur, la composition de votre foyer a peut-être évolué, vous allez déménager...

### Informez le SIEDMTO

Pour tout renseignement supplémentaire, une foire aux questions est disponible sur [www.siedmto.fr](http://www.siedmto.fr)



Le Vice-président  
Chargé de la commission Communication,

C. BRANLE

Le Président  
du SIEDMTO,

P. DYON